



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
Mail : contact@usep75.fr



Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Ecoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01 42 76 28 30
Mail : DJS-MDS@paris.fr

Paris, le mardi 24 mars 2026

HANDBALL

Quarts de finales

Mercredi 1^{er} avril 2026

POUSSINS EXCELLENCE

Trophée BERNARD ANDURAND

(PUPILLES EXCELLENCE)

POUSSINS Challenge Anicet Sanesteban

PUPILLES Challenge Anicet Sanesteban

I. DATES DES RENCONTRES

Mercredi 1^{er} avril 2026

II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"

Toutes les rencontres Poussins et Pupilles

Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants

III. TERRAINS

Sur terrain de handball

IV. REGLES

Vous trouverez le règlement handball USEP sur notre site : <https://usep75.fr/mercredi/hand-ball>

RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON

La défense doit se faire en face à face.

Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.

Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.

Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

		Match	Tournoi
POUSSINS	2015 - 2016	2 X 12 min	1 X 12 min
PUPILLES	2013 – 2014 - 2015	2 X 15 min	1 X 15 min

Les enfants nés en 2015 peuvent joués soit en POUSSINS soit en PUPILLES.

Pour cela il conviendra d'entourer, sur la licence de l'enfant, la catégorie choisie (PO ou PU) et de rayer celle qui n'est pas retenue pour lui.

Les organisateurs des rencontres pourront néanmoins adapter les temps de jeu aux situations particulières rencontrées.

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.

PO et PU : T 0

VII FEUILLES DE MATCHES

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES
SUR LE SITE DE L'USEP www.usep75.fr
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

* Catégorie : PO, PU

* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ **Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.**

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en

cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de

l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Au sein d'un tournoi

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

XII. ARBITRAGE

Suites aux décisions prises par la Commission Jeunes Officiels 2024/2025, chaque match des phases finales doit être arbitré par des Jeunes Officiels formés, et reconnus par l'USEP.

Une équipe ne présentant pas de Jeunes Officiels pourra jouer mais sera déclarée perdante.

En plus d'arbitre de terrain, les Jeunes officiels peuvent assurer les rôles suivants :

- Accueil des équipes
- Remplissage de la feuille de match
- Chronomètre
- Table de marque
- Juges de lignes/touches

N'hésitez pas à nous signaler tout dysfonctionnement. A ce propos vous pouvez utiliser la case commentaire dans l'envoi des résultats.

XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS

Poussins Excellence : 14 équipes

- 4 tournois de 3 équipes et un match
 - Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur du match sont qualifiés.
Soient 9 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 avril 2026

Les équipes classées troisième dans les tournois et le perdant du match sont qualifiés pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 5 équipes.

Pupilles Excellence : 9 équipes

- 3 tournois de 3 équipes
 - Les 2 premiers de chaque tournoi sont qualifiés.
Soient 6 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 avril 2026

Les équipes classées troisième dans les tournois sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte. Soit 3 équipes.

Poussins Challenge Anicet Sanesteban : 8 équipes

- 4 matchs
 - Les vainqueurs de chaque match sont qualifiés.
Soient 4 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 avril 2026

Les équipes perdantes sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte Soit 4 équipes.

Pupilles Challenge Anicet Sanesteban : 8 équipes

- 4 matchs
 - Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur du match sont qualifiés.
Soient 4 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 15 avril 2026

Les équipes perdantes sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte Soit 4 équipes.

HANDBALL - LES QUARTS DE FINALES

POUSSINS EXCELLENCE

TROPHÉE BERNARD ANDURAND

Challenge Anicet Sanesteban

Poussins et Pupilles

MERCREDI 1^{er} avril 2026

Gymnase Cour Des Lions 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 Métro : Richard Lenoir ou St Sébastien-Froissard
Responsable de la rencontre : St Sébastien Tèl : 01.43.55.06.98

Match 1 : ST SEBASTIEN PO2 – TANGER PO1

Gymnase Charcot 80, rue de Chevaleret 75013 Métro : Chevaleret ou Bibliothèque François Mitterand
Responsable de la rencontre : Jeanne d'Arc Tèl : 01.56.61.34.31

Tournoi 2 : JEANNE D'ARC PO2 – LAMORICIERE PO1 – REUILLY PO2

Tournoi 3 : JEANNE D'ARC PU1 – LAMORICIERE PU1 – JULIEN LACROIX PU1

Gymnase Léo Lagrange 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton
Responsable de la rencontre : Turenne Tèl : 01.46.28.31.57

Tournoi 4 : TURENNE PO1 – JEANNE D'ARC PO1 – JEANNE D'ARC PO3

Gymnase Valeyre 24, rue Rochechouart 75009 – Métro : Cadet
Responsable de la rencontre : Belzunce Tèl : 01.42.85.26.73

Tournoi 5 : BELZUNCE PO1 – ALOUETTES PO1 – ST CHARLES PO1

Match 6 : ALOUETTES PU1 – ST CHARLES PU1

Gymnase Reuilly 43-49, allée Vivaldi 75012 – Métro : Daumesnil
Responsable de la rencontre : Reuilly Tèl : 01.53.44.77.60

Match 7 : REUILLY PO1 – LASALLE PO1

Match 8 : REUILLY PU1 – AQUEDUC PU2

Gymnase PYRENEES 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : Jourdain
Responsable de la rencontre : Lesseps

Tel : 01.46.36.16.63

Match 9 : LESSEPS PO2 – VILLETTE PO1

Tournoi 10 : LESSEPS PU2 – VILLETTE PU2 – AQUEDUC PU1

Gymnase JEAN VERDIER : 11, rue de Lancry 75010 / Tèl : 01.42.03.16.24
Responsable de la rencontre : St Sébastien

Métro : Jacques Bonsergent

Tournoi 11 : ST SEBASTIEN PO1 – MILTON PO1 – LESSEPS PO1

Tournoi 12 : ST SEBASTIEN PU1 – MILTON PU1 – LESSEPS PU1

Gymnase DUPLEIX : 28, rue Edgar Faure 75015 / Tèl : 01.53.86.70.50
Responsable de la rencontre : Dupleix

Métro : Dupleix

Match 13 : DUPLEIX PO1 – MANIN BRUNET PO1

Match 14 : DUPLEIX PU1 – MANIN BRUNET PU1

Gymnase DIDOT : 18, avenue Marc Sangnier 75014 / Tèl : 01.45.39.89.35
Responsable de la rencontre : Pierre Larousse

Métro : Pte de Vanves

Match 15 : PIERRE LAROUSSE PO1 – BELZUNCE PO2

Match 16 : PIERRE LAROUSSE PU1 – BELZUNCE PU1

Bonnes rencontres usépiennes à tous !